



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 27867

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur le « plan espoir banlieues » et l'avenir des missions locales. Les missions locales sont des espaces d'intervention et d'insertion au service des jeunes ; elles accueillent, aident, et fournissent de nombreux renseignements. Le « plan espoir banlieues » risque, avec le contrat d'autonomie, de fragiliser ces structures en les transformant en prestataires et en privatisant l'accompagnement des jeunes. Cet acharnement à casser le service public en refusant de le soutenir, au profit d'opérateurs privés, aura pour conséquence de désorienter les jeunes et de créer un système à deux vitesses. L'argent prévu pour ces nouveaux opérateurs ne devrait-il pas être orienté vers les missions locales ? À La Réunion, comme en métropole, les jeunes sont les premiers concernés par le chômage ; il est donc nécessaire de prévoir une solution constructive se reposant sur ceux qui ont une meilleure connaissance des besoins et des demandes des personnes concernées. Ainsi, sa question est simple : il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement envisage de faire pour éviter de marginaliser davantage les jeunes, et quelles solutions peuvent être apportées pour faire des missions locales un acteur encore plus performant et efficace, et ce sans rompre le contrat républicain.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27867

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6314

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)